

# PAGES SPÉCIALES HÉRAULT

## L'EDITO



### Calamités agricoles

" Un coup de chalumeau , encore une petite nouveauté "

#### SOMMAIRE

Calamité agricole.....p2-3  
 SRH.....p4  
 Syndicalisme.....p5  
 Evènement réseau..... p6  
 Sécheresse.....p7  
 Canton de Gignac.....p8  
 Carte moisson.....p9

Chers JA,

Depuis le dernier édito, nous avons été très occupé par l'épisode de canicule du 28 juin dernier qui a fait de nombreux dégâts dans notre département, toutes filières confondues. Depuis, un recensement a été réalisé par la Chambre d'agriculture 34. Si vous n'avez pas pris le temps de vous recenser, je vous invite à le faire.

Nous avons visité des exploitations sinistrées avec le Préfet, mais nous avons également fait des visites avec le Ministre de l'Agriculture et de l'Alimentation. Nous avons également visité des exploitations dans le cadre des calamités agricoles. L'ensemble des personnalités présents lors de ces visites ont pu constater l'ampleur des dégâts et l'importance des pertes. Plus de 1000 exploitations ont été touchées dans le département et pas moins de 10 000ha impactés. De nombreuses vignes impactées, mais aussi des éleveurs qui ont perdu leurs bêtes, des fruits touchés qui vont partir à l'industrie car ils seront considérés comme non commercialisables, etc. Au niveau syndical, nous avons commencé à entreprendre des demandes et nous avons déjà obtenus des avancées, comme un arrêté préfectoral sur l'achat de vendanges, un dégrèvement partiel collectif de la TFNB sur les communes les plus sinistrées et l'exonération de cotisations MSA. Suite à la canicule, des exploitations ont été touchées par des chutes de grêle et des incendies, augmentant les pertes des sinistrés.

N'hésitez pas à contacter le JA pour toute demande ou information à ce sujet. Lorsque l'état de calamité agricole sera déclenché (cet hiver) des déclarations et indemnisations pour pertes de fonds seront également mis en place, nous vous tiendrons au courant...

Néanmoins le mois de juillet s'achève....

Je vous souhaite de bonnes vacances pour ceux qui en prennent et de bien vous reposer avant les vendanges qui j'espère se passeront relativement bien pour le raisin qu'il reste, je pense aussi aux céréaliers qui sont en pleine récolte on leur souhaite beaucoup de courage !

Je vous donne rendez-vous à la feria de Béziers à partir du 14 août au soir mais aussi le 13 pour le montage des Casitas. Tout cela dans la convivialité, la bonne humeur et l'esprit de partage :) Venez nous rencontrer et échanger avec d'autres jeunes agriculteurs!!!

Je souhaite la bienvenue à Mallauray, nouvelle assistante administrative JA que vous retrouverez à la feria ! Je vous informe également que Cindy partira en congé maternité début septembre et vous invite donc à venir lui faire un petit coucou au bureau avant son départ.

A très bientôt!

**Camille BANTON**  
 Présidente  
 Jeunes Agriculteurs de l'Hérault

JEUNES AGRICULTEURS DE L'HERAULT  
 Mas de Saporta - 34875 LATTES  
 04.67.92.18.11  
 jeunesagriculteurs34@saporta.net

@jeunesagriculteurs.34 @JAHeraut

**VOUS CONNAISSEZ LA BLAQUE DES CORN FLAKES ? NON PAS DE BOL !**



POINT ACCUEIL INSTALLATION HERAULT



**AGENDA JA34**  
 DU 14 AU 18 août : Féria de Béziers !

# CALAMITÉ AGRICOLE

## Canicule 2019

### Un coup de chalumeau s'est abattu sur le département de l'Hérault

Le 28 juin dernier, les agriculteurs Héraultais ont du faire face à un nouvel événement climatique exceptionnel, jamais rencontré encore à ce jour, une canicule d'une extrême ampleur.

Plus d'un tiers du département a été touché et selon les secteurs les températures enregistrées à l'ombre allaient de plus de 40 à 45.9 degrés.

A la suite de cet événement climatique exceptionnel, une cellule de crise a été mise en place par la Chambre d'agriculture de l'Hérault. Ce qui a permis de lancer un recensement départemental. A ce jour, plus de 1000 exploitations se sont fait recensées. Si vous ne vous êtes toujours pas fait recenser, il est encore temps de le faire auprès de la Chambre d'agriculture : <https://docs.google.com/forms/d/>

Des visites de terrain, en présence de l'Etat et des agriculteurs ont eu lieu sur le secteur de St-Chinian et de Montpellier Est. Un dossier de demande de reconnaissance en calamité agricole



est en cours.



Si la viticulture a été la plus marquée, comme si les vignes avaient été brûlées par un chalumeau, l'arboriculture, le maraîchage et l'élevage n'ont pas été épargnés, et ont également souffert de la chaleur. Des fruits et des légumes ont été brûlés et des animaux décimés.

Les agriculteurs restent toujours vigilants puisque le phénomène évolue de jour en jour.

VOTRE SERVICE PUBLIC DE  
PROXIMITÉ ÉLECTRICITÉ



ACCUEIL CLIENTÈLE ET SIÈGE  
ADMINISTRATIF ST-GELY-DU-FESC



04 67 66 67 66

ACCUEIL CLIENTÈLE ET  
AGENCE TECHNIQUES GRABELS



04 67 10 40 70

ACCUEIL CLIENTÈLE ET  
AGENCE TECHNIQUES PAULHAN



04 67 22 35 00

ACCUEIL CLIENTÈLE ET AGENCE  
TECHNIQUES ST-MARTIN-DE-LONDRES



04 67 66 67 30

### Visite du Ministre de l'Agriculture et de l'Alimentation

Une semaine après l'évènement, le Ministre de l'Agriculture et de l'Alimentation s'est rendu dans le département de l'Hérault pour constater les premiers dégâts. Dans un premier temps, il s'est rendu dans une exploitation arboricole sur la commune de Mudaison, qui a souffert de la canicule, mais aussi de la grêle survenue quelques jours après la chaleur. Ensuite, il s'est rendu sur une exploitation viticole de l'un de nos adhérents, Vincent Rouger, afin de constater là aussi les dégâts sur les vignes, où l'on pouvait observer des



feuilles brûlées et des grappes de raisins séchées.

Le Ministre promet des aides rapides aux agriculteurs, comme l'exonération du foncier non bâti et le décalage des cotisations sociales.

Camille Banton, présidente des JA34 a insisté auprès du Ministre sur le fait que de nombreux jeunes installés ont été impactés au cours des premières années de leur installation, par la grêle, la neige, la sécheresse, le gel, etc. Ce qui impacte fortement leur trésorerie. Il est donc important de trouver des solutions aujourd'hui, afin de pérenniser les installations.

Au niveau des JA et de la FDSEA34, nous avons commencé à entreprendre des démarches auprès des institutions agricoles pour obtenir des aides pour accompagner au mieux les agriculteurs sinistrés.

**PELLENC**  
LANGUEDOC-ROUSSILLON

CONCESSIONNAIRE

**CLAAS**

Sélection du mois

L'EFFEUILLEUSE DOUBLE RANG

Une équipe, proche de vous !

Carcassonne

Lézignan-Corbières

Narbonne

Béziers

Jean-Francois COUSTES  
06 24 21 56 31

Franck LASSELIN  
06 26 63 35 99

Thierry DUPRE  
06 87 74 93 50  
Montpellier

Agence de Servian (34) • ☎ 04 67 39 29 00  
Agence de Carcassonne (11) • ☎ 04 30 51 60 10  
Agence de Lézignan (11) • ☎ 04 68 27 56 19

**PELLENC**  
LANGUEDOC-ROUSSILLON

[www.materiel-agricole-pellenc.com](http://www.materiel-agricole-pellenc.com)

# SERVICE DE REMPLACEMENT

## Congès

### Pensez à vos vacances !

Besoin de souffler ? Profiter de la famille et prendre du temps pour soi ! En pleine période estivale nous vous rappelons que vous avez la possibilité de vous faire remplacer pour le motif « congé ».

Comment ? Chaque exploitant agricole, qu'il soit chef d'exploitation à titre individuel ou associé dans une société agricole, a droit à 14 jours de remplacement par an. Ces journées sont facturées à 100€/jour (pour de 7 heures de travail) et sont à utiliser librement, sans obligation de les prendre de manière consécu-

tive. Bonne nouvelle pour vous, agriculteurs ! Il existe un « crédit d'impôt pour le remplacement temporaire de l'exploitant agricole ». En effet pour les agriculteurs qui peuvent justifier d'une astreinte quotidienne sur leur exploitation, comme les éleveurs par exemple, un crédit d'impôt leur permet de se faire rembourser 50% des frais de remplacement l'année suivante, soit un coût réel de seulement 50€/jour ! Ce crédit d'impôt a été reconduit jusqu'au 31 décembre 2022 par la loi de finance 2019. Pour les GAEC, le plafond du crédit d'impôt est multiplié par le nombre d'associés, dans la limite de 4. Le crédit d'impôt est ensuite réparti entre chaque associé à proportion des droits qu'ils détiennent.

Qui me remplace ? Deux possibilités s'offrent aux adhérents du service. Soit vous connaissez une personne de confiance dans votre entourage et vous souhaitez faire appel à lui/elle pour votre remplacement. C'est possible ! Il suffit simplement que cette personne soit demandeur d'emploi ou salarié(e) à temps partiel, chef d'exploitation ou encore retraité(e) pour pouvoir être embauché(e) par le SR. Soit le SR pourra vous proposer un agent de remplacement compétent ou procéder si besoin à un recrutement sur mesure en fonction du profil recherché.

Et en pratique ? Vous nous contactez pour mettre en place votre remplacement et vous vous laissez guider. Les démarches sont simplifiées au maximum, tout est pris en charge par le SR : les déclarations sociales, la création du contrat de travail, l'édition du bulletin de paie, le versement du salaire, etc. Il ne vous reste plus qu'à accueillir votre remplaçant, lui donner les consignes de travail et de sécurité et enfin de profiter !

Alors n'hésitez plus, autorisez-vous à prendre du temps pour vous et vos proches et faites appel au Service de Remplacement de l'Hérault ! Pour plus d'informations, n'hésitez pas à nous contacter au 04.67.92.18.11 ou par mail à [herault@servicederemplacement.fr](mailto:herault@servicederemplacement.fr)

PEU D'AGRICULTEURS SE FONT REMPLACER POUR  
POUVOIR PARTIR EN CONGÉS...



## Ratification du CETA : les incohérences de vote des députés !

Le mardi 23 juillet 2019, les députés ont ratifié à une courte majorité (266 voix contre 213) le traité de libre-échange entre l'UE et le Canada (Ceta). Malgré les alertes répétées et la mobilisation de la FNSEA et de Jeunes Agriculteurs (JA), le Gouvernement et sa majorité, pour partie indécise, ont décidé de désavouer les standards de qualité européens !

En ratifiant le Ceta, l'Assemblée nationale vient d'autoriser, malgré de nombreuses voix discordantes, l'importation dans l'Union Européenne, à droits de douane nuls, de 65 000 tonnes de viande bovine, de 80 000 tonnes de viande porcine mais aussi de contingents importants de sucre et d'éthanol en provenance du Canada, produits selon des standards moins-disants. Selon le gouvernement, le Canada serait un « bon élève », digne de confiance. C'est pourtant le Canada qui, aux côtés d'une quinzaine de pays dont le Brésil, critique au sein de l'OMC les normes européennes trop strictes et tente de les contrer. Une fois le Ceta ratifié, le Canada pourra ainsi saisir le tribunal d'arbitrage pour faire valoir ses intérêts vers des normes moins contraignantes ! Ce sont les standards sanitaires, environnementaux et de qualité française et européenne, demandés chaque jour à nos agriculteurs, notamment suite aux EGA, qui sont désavoués par ce vote !

Ces dernières semaines, les mensonges du gouvernement, notamment concernant les farines animales, et la mobilisation de la FNSEA et de JA ont pourtant instauré le doute au sein de la majorité qui s'est en partie abstenue. C'est pourtant bien des animaux nourris aux farines animales que le consommateur français va manger ! Nous saluons l'engagement des députés qui ont voté contre ce traité mais ne pouvons que dénoncer les 266 députés favorables et regretter l'indécision des 74 députés qui se sont abstenus ! Quelle cohérence avec le vote par ces mêmes députés de l'article 44 de la loi Egalim qui interdit « de « proposer à la vente (...) en vue de la consommation humaine ou animale des denrées alimentaires ou produits agricoles pour lesquels il a été fait usage de produits phytopharmaceutiques ou vétérinaires ou d'aliments pour animaux non autorisés par la réglementation européenne ou ne respectant pas les exigences d'identification et de traçabilité imposées par cette même réglementation » ?

Nous ne sommes pas opposés aux échanges internationaux mais souhaitons changer de modèle : raisonner en termes de complémentarité au service de la sécurité alimentaire des pays et traiter à part l'agriculture, pour qu'elle ne soit plus la variable d'ajustement. Les JA continueront à se mobiliser sans relâche, pour combattre ce traité qui menace l'équilibre de notre modèle agricole familial et pave la voie à de nouveaux accords internationaux aberrants comme celui du MERCOSUR. Nous comptons sur les sénateurs qui devront se prononcer sur le Ceta à la rentrée !



# EVÈNEMENT RÉSEAU

## Féria de Béziers

### Les Jeunes Agriculteurs de l'Hérault vous donnent rendez-vous à la Féria de Béziers du 14 au 18 août 2019 !

Fidèles à cet événement, les Jeunes Agriculteurs de l'Hérault participeront pour la 29<sup>ème</sup> année consécutive à la Féria de Béziers !

Ce rendez-vous avec l'agriculture locale est désormais incontournable dans notre département et c'est l'occasion pour nos agriculteurs locaux de promouvoir leur métier et de mettre en avant leur savoir faire. La recette d'un succès qui grandit au fil des années : de bons produits locaux et de saison, que les Héraultais et les vacanciers pourront déguster dans une ambiance festive et conviviale, tout en échangeant avec les agriculteurs de tout le département. Pour cela nous vous attendons nombreux au village troisième mi-temps, aux pieds de la grande roue, pour vous faire découvrir notre célèbre paëlla, vous pourrez également déguster des moules, des saucisses, des merguez, de la charcuterie, du fromage de chèvre, et bien sur tout ça accompagné d'un verre de vin !

Les Jeunes Agriculteurs de l'Hérault ont à cœur de défendre les intérêts des agriculteurs de leur territoire, c'est pourquoi lors de la Féria de Béziers, ils souhaitent véhiculer un message fort aux consommateurs : « privilégiez l'origine française, locale et de saison ! ». Le consommateur pourra ainsi participer à l'économie agricole du territoire, porteuse d'emploi et respectueuse de l'environnement.

La jeunesse agricole vous attend !

LES JEUNES AGRICULTEURS DE L'HÉRAULT VOUS ATTENDENT À LA

**Jeunes Agriculteurs Hérault**

**FÉRIA DE BÉZIERS - 2019 -**

ALLÉES PAUL RIQUET - VILLAGE 3<sup>ÈME</sup> MI-TEMPS - du 14 au 18 AOÛT

Dégustation de produits locaux

PAËLLA GRILLADES CHARCUTERIE VINS

Frites - Moules - Fruits locaux - Fromages de chèvre

MEILLEURE PAËLLA DEPUIS 29 ANS

@jeunesagriculteurs\_34

@JAHerault

JEUNES AGRICULTEURS DE L'HÉRAULT  
Mas de Saporta - 34875 Lattes  
04.67.92.18.11  
jeunes\_agriculteurs34@saporta.net  
www.jeunesagriculteurs34.fr

AVEC LE SOUTIEN DE

**Groupama**

**PAYS D'OC**  
Maison Coopérative de France

**AGRICULTURES & TERRITOIRES**  
CHAMBRE D'AGRICULTURE HÉRAULT

**NEW HOLLAND**  
AGRICULTURE

**MAGNE**

L'abus d'alcool est dangereux pour la santé, à consommer avec modération.

### Didier GUILLAUME annonce de nouvelles mesures pour aider les agriculteurs touchés par la sécheresse

Compte tenu de la sécheresse qui a continué de s'accroître sur une grande partie de la France, Didier Guillaume, le ministre de l'Agriculture et de l'Alimentation, a annoncé plusieurs mesures en faveur des agriculteurs. Le Ministre a décidé d'élargir à 27 nouveaux départements supplémentaires la dérogation pour cas de force majeure afin de permettre aux éleveurs concernés par un manque de fourrage de valoriser leurs jachères.

Cela porte à 60, le nombre total de départements bénéficiant de cette dérogation, dont le département de l'Hérault. Après échange avec la Commission européenne, cette dérogation sera étendue aux céréaliers des départements concernés.

Dans ces départements, les agriculteurs qui auront valorisé leurs jachères déclarées en tant que surfaces d'intérêt écologique (SIE) doivent adresser un courrier à leur Direction Départementale des Territoires et de la Mer DDT(M).

Par ailleurs, au regard des conditions climatiques difficiles, le Ministre a décidé de permettre aux exploitants qui le demandent de décaler au 20 août la date de début de présence obligatoire des cultures dérobées. Cette dérogation sera accordée en fonction de l'évolution de la situation climatique.

Les exploitants dont les cultures n'auraient pas levé ou partiellement levé du fait des conditions climatiques doivent déposer une demande de dérogation. Enfin, la France continue à solliciter la Commission européenne pour obtenir la validation de ces dispositifs et des zonages associés.

Le Ministre souhaite également que les agriculteurs fassent preuve de solidarité entre eux et que des flux entre départements disposant de fourrages et ceux en pénurie ou guettés par la pénurie se mettent en place. Le réseau des chambres d'agriculture et les organisations professionnelles agricoles sont sollicités pour identifier les ressources et organiser ces flux. Comme cela a été fait pour la sécheresse 2018, le dispositif des calamités agricoles sera activé dès le bilan de la sécheresse 2019 connu.

**CALVET**  
La pulvérisation sur mesure

**PULVÉRISATEURS «PNEUMATIQUES»**

- ECO + ARRIERE De 600 à 2000 litres
- ECO + SEMI PORTE De 600 à 1500 litres

**PULVÉRISATEURS «AÉRO-CONVECTEURS»**

- AÉRO-CONVECTEUR TRAINÉ De 600 à 2000 litres
- AÉRO-CONVECTEUR TRAINÉ LINÉAIRE Aspiration inversée de 800 à 2000 litres

**POUDREUSES PORTÉES ET TRAINÉES**

- POUDREUSES PORTÉES De 150 à 300 litres Trainées 700 litres

**«EPAMPAGE ET DESHERBAGE»**

- EPAMPREURS ET BATI

e-mail : calvetlez@wanadoo.fr Tél: 04 68 27 27 70  
Site : www.calvet.com Fax: 04 68 27 17 02  
41 ALLÉE DU ROUSSILLON  
RN 113 - 11200 LEZIGNAN CORBIÈRES



**PAYS D'OC**  
Indication Géographique Protégée  
Vins de cépage(s)

# DEVENEZ PAYS D'OCOLOGUE

Avec les vins Pays d'Oc et leurs 56 cépages,  
pas besoin d'être un expert pour satisfaire  
tous les goûts.

chardonnay pinot noir cabernet sauvignon syrah grenache cabernet franc merlot carmenère gamay mon-  
deuse carignan cheninon cinsaut cot portan mourvèdre petit verdet pinot gris mandolin grenache gris sau-  
vignon vignoble grenache blanc muscat à petits grains carignan blanc chassan mourvèdre chenin chairette co-  
lorébard macabeu marsanne mazac muscat d'alexandrie piquepoul blanc négrette moussane semillon veret  
blanc ugni blanc vermentino melibocéo tempranillo grenache gris gewurztraminer muscat de hambourg sau-  
vignon gris gros manseng hordvoulenc altesse petit manseng sylvaner pinot blanc trädling sauvignon gris  
carignan blanc



© 2018 - Tous droits réservés

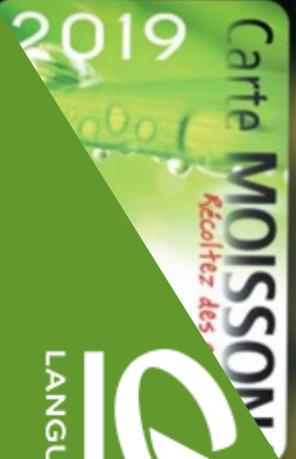
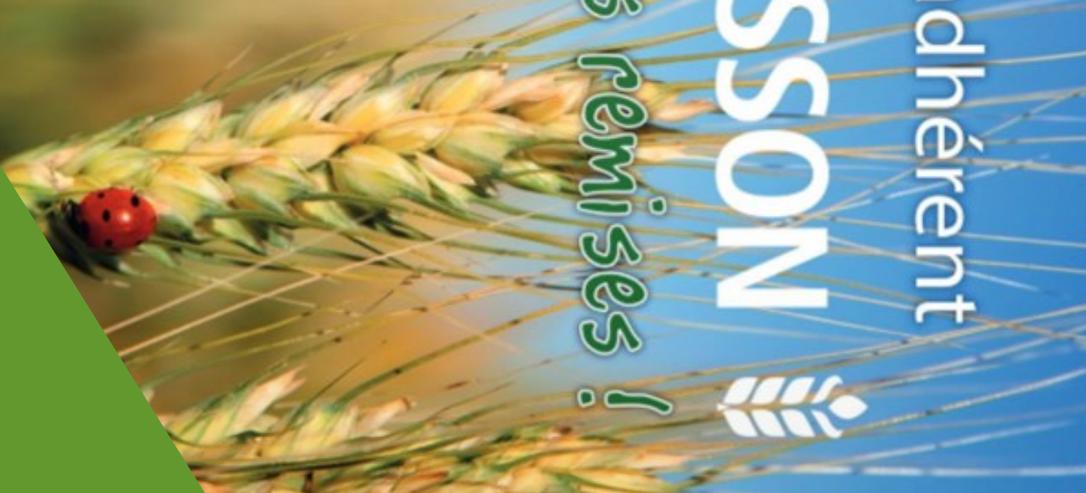
**L'ABUS D'ALCOOL EST DANGEREUX POUR LA SANTÉ, À CONSOMMER AVEC MODÉRATION**

# Le plus à l'adhérent

## Carte MOISSON

### Récoltez des remises !

Billetterie,  
Travail,  
Maison,  
Marché,  
Loisirs,  
Sorties,  
Bien-être,  
Vacances...



**OX**  
LANGUEDOC

**safer**  
Occitanie



**Groupam**  
MÉDITERRANÉE  
la vraie vie s'assure

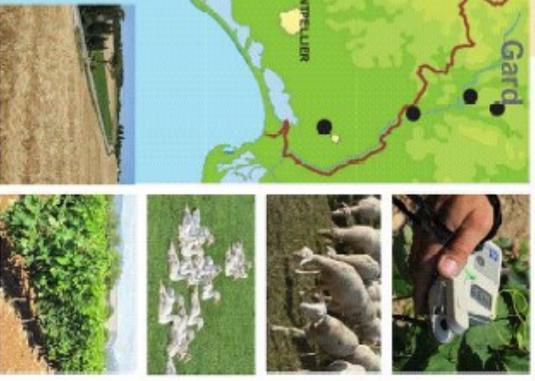
JA.mag Juillet 2019

**→ Nos métiers**

- **Agrico distribution / collecte et négoce grandes cultures**  
1 160 000 t. collectées dans le Groupe.
- **Semences**  
1000 multiplicateurs - 20 000 ha.
- **Accompagnement des filières Viticoles - Arboricoles & Maraichères**  
Appuis techniques et approvisionnement : - 45 000 ha de vigne - 2 500 ha d'arbres fruitiers - 1 500 ha de productions légumières - 40 techniciens ARTERRIS - EURAMED
- **Prestation d'emballage**  
GCE Service à Lézignan-Corbières (création graphique - emballage - bouteilles, ...)
- **Nutrition & productions animales**  
150 000 t. d'aliments produits
- **Ovins**, 300 000 agneaux commercialisés, production Label
- **Painipèdes**, 500 000 canards abattus et transformés/an
- **Volailles**, Label et standard 80000 abatages/sem.
- **Services à la production**  
Plan de fumure, calcul de ration, logiciel SIREME de traçabilité, certiphyto, ...
- **Service « Irrigation, plasticulture et réglage des pulvérisateurs »** AQUATERRIS, filiale spécialisée.

**→ Vos Contacts :**

- **SIGNAC - ASPIRAM**  
04 67 67 66 77  
Jean Luc BOST -  
06 22 08 84 31
- **COURNONTERRAL**  
04 67 85 34 89
- **FÉDÉRIC CLERISSI** -  
06 09 85 90 30
- **THEZAN LES BEZIERS**  
04 67 93 60 22  
Céline FOURNIE -  
06 27 34 66 29
- **DONZAC**  
04 68 91 24 51  
Benoît ESCOURROU -  
06 19 18 72 86
- **SERVIAN**  
04 67 39 20 06  
Kavir RIVERA -  
06 25 31 23 67
- **SAINT CHINIAN**  
04 67 38 00 02  
Sébastien ROUSSE -  
06 16 34 90 94



**Pargoire**

**Les JA au marché des producteurs de Pays de Saint-**

**CANTON DE SIGNAC**

**Marché de producteurs**



Une partie des Jeunes Agriculteurs du canton de Gignac étaient présents au marché des producteurs de Saint-Pargoire le jeudi 25 juillet. Adhérents à la cave de Soubergues, ils ont tenu un stand afin de promouvoir leur patrimoine viticole, en proposant à la dégustation le vin de leur cave coopérative.

Partez à la découverte des marchés des producteurs qui ont lieu tout au long de la saison estivale !



Daniel BARIÈS - Technicien  
Pouzols-Minervois - 06 84 78 51 25



**EN VACANCES, FAITES  
VIVRE VOS RÉGIONS  
MANGEZ LOCAL ET DE SAISON**

**cuma**



**FD CUMA Hérault** - La Jasse de Maurin - 34470 LATTES -  
Tel: 0467272707

**Antenne Chambre d'Agriculture** - ZAE LA BAUME -  
34290 SERVIAN - Tel: 0467364793

**Hérault**